

UN LIBRARY

AUG 29 1979



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE

A/34/370  
3 août 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Trente-quatrième session  
Point 12 de l'ordre du jour provisoire\*

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Assistance à la Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 33/124 du 19 décembre 1978 relative à l'assistance à la Guinée-Bissau, l'Assemblée générale a notamment prié le Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour mobiliser les ressources nécessaires à un programme efficace d'assistance financière, technique et matérielle à la Guinée-Bissau. Le Secrétaire général a été également prié de faire procéder à une étude de la situation économique de la Guinée-Bissau et des progrès réalisés en ce qui concerne l'organisation et l'exécution du programme spécial d'assistance économique en faveur de ce pays, en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session.

2. Le Secrétaire général a chargé une mission d'étude de se rendre en Guinée-Bissau en vue de consultations avec le gouvernement sur la situation économique du pays et sur les progrès réalisés en ce qui concerne l'exécution du programme spécial d'assistance économique. Le rapport de la mission d'étude, joint en annexe, décrit la situation économique et financière du pays et récapitule les progrès réalisés en ce qui concerne l'exécution des projets compris dans le programme spécial d'assistance économique détaillé dans le précédent rapport du Secrétaire général sur la même question.

3. Dans la résolution 33/124, le Secrétaire général était aussi prié de continuer à étudier avec le Gouvernement de la Guinée-Bissau la question de l'organisation d'une réunion de donateurs et, à cet égard, de coordonner l'action entreprise avec le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission économique pour l'Afrique et la Banque mondiale. Des consultations initiales avec le gouvernement ont eu lieu au cours du séjour de la mission d'étude. Quand les entretiens avec les trois organismes mentionnés ci-dessus seront achevés, il est prévu d'en communiquer les résultats au gouvernement afin qu'il puisse les examiner avant que la question ne soit reprise.

---

\* A/34/150.

4. Au paragraphe 6 du dispositif de la résolution 33/124, l'Assemblée générale a invité un certain nombre d'organismes et d'institutions spécialisées des Nations Unies à attirer l'attention de leurs organes directeurs, pour qu'ils examinent la question, sur l'assistance qu'ils apportent à la Guinée-Bissau, et à rendre compte "des résultats de leur assistance et de leurs décisions" au Secrétaire général en temps voulu pour que l'Assemblée puisse les examiner à sa trente-quatrième session. En outre, les institutions spécialisées et les autres organismes compétents des Nations Unies ont été priés au paragraphe 8 du dispositif, de faire rapport périodiquement au Secrétaire général sur "les mesures qu'ils ont prises et les ressources qu'ils ont rendues disponibles pour aider la Guinée-Bissau". Le texte de la résolution 33/124 a été communiqué aux institutions et organismes intéressés, dont l'attention a été appelée sur les demandes spécifiques que leur adresse l'Assemblée générale. Leurs réponses seront publiées dans un additif au présent rapport.

ANNEXE

Rapport de la mission en Guinée-Bissau  
(28-30 mars 1979)

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragrapes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION .....	1 - 6	2
II. LA SITUATION ECONOMIQUE .....	7 - 18	3
A. Généralités .....	7 - 9	3
B. Les finances publiques .....	10 - 14	3
C. Balance des paiements .....	15 - 18	5
III. AIDE ALIMENTAIRE ET SECURITE ALIMENTAIRE .....	19 - 23	7
A. L'aide reçue en 1978 .....	21 - 22	7
B. Les besoins en 1979 .....	23	8
IV. PROGRES REALISES DANS L'EXECUTION DE PROGRAMMES SPECIAUX D'ASSISTANCE ECONOMIQUE .....	24 - 27	9

APPENDICES

I. Assistance internationale à la Guinée-Bissau : état fourni par le gouvernement .....		14
A. Assistance bilatérale .....		14
B. Assistance multilatérale .....		15
II. Détail des projets de développement .....		16

## I. INTRODUCTION

1. Conformément à la résolution 32/100 de l'Assemblée générale en date du 13 décembre 1977, le Secrétaire général a envoyé une mission en Guinée-Bissau en vue de consultations avec le gouvernement sur la nature et l'étendue de l'assistance au développement nécessaire pour élargir et renforcer la base économique et sociale du pays, gravement touché par une longue guerre de libération nationale, et pour mettre en route un programme de développement accéléré.

2. Le 19 décembre 1978, l'Assemblée générale a adopté la résolution A/33/124 relative à l'assistance à la Guinée-Bissau. Dans sa résolution, l'Assemblée générale a souscrit pleinement aux évaluations et aux recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général (A/33/179 et Corr.1), et a renouvelé son appel à la communauté internationale pour qu'elle apporte une assistance financière, matérielle et technique à la Guinée-Bissau.

3. L'Assemblée générale a également prié le Secrétaire général de faire procéder à une étude de la situation économique de la Guinée-Bissau et des progrès réalisés en ce qui concerne l'organisation et l'exécution du programme spécial d'assistance économique en faveur de ce pays, en temps utile pour que la question puisse être examinée par l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session.

4. Le Secrétaire général a chargé une mission d'étude de se rendre en Guinée-Bissau du 28 au 30 mars 1979, pour y tenir des consultations avec le gouvernement sur la situation économique et pour recueillir des renseignements sur les progrès réalisés en ce qui concerne l'exécution du programme spécial d'assistance économique. La mission était conduite par le Coordonnateur des programmes spéciaux d'assistance économique (Bureau des questions politiques spéciales).

5. La mission a été reçue par le Ministre des affaires étrangères et le Ministre de la planification. Au cours de son séjour, elle a tenu des réunions avec un comité composé de hauts fonctionnaires appartenant aux Ministères de la planification économique, des finances, de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. Des hauts fonctionnaires appartenant à d'autres ministères concernés ont assisté aux réunions selon les besoins.

6. La mission tient à bien marquer sa satisfaction de l'aide reçue du Gouvernement de la Guinée-Bissau, qui avait fait de grands efforts pour préparer le séjour de la mission et lui a fourni tous les renseignements nécessaires à son étude. La mission tient également à remercier de son appui très précieux le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement en Guinée-Bissau.

## II. LA SITUATION ECONOMIQUE

### A. Généralités

7. L'économie de la Guinée-Bissau a été décrite de manière assez détaillée dans le rapport du Secrétaire général concernant l'assistance à la Guinée-Bissau (A/33/179), ci-après dénommé "le rapport principal".

8. Le rapport principal a noté que l'économie de la Guinée-Bissau repose presque uniquement sur l'agriculture, et que l'infrastructure, très insuffisante, a été en grande partie détruite ou endommagée au cours de la longue guerre de libération nationale. La Guinée-Bissau produisait du riz - aliment de base du pays - en quantité suffisante pour couvrir les besoins de sa population, mais les principaux centres de production avaient été endommagés et le pays devait maintenant recourir à des importations. Les industries d'exportation avaient aussi été touchées, notamment dans les zones libérées avant l'indépendance où l'activité économique avait dû être réorientée vers l'autosuffisance et la production de subsistance. A l'heure de l'indépendance, le pays a connu une pénurie aiguë de main-d'oeuvre qualifiée, de matériel et de pièces de rechange. Une grande partie du stock de biens d'équipement accusait les effets de longues années de désinvestissement par insuffisance de réparations et d'entretien. Au même moment, le budget et la balance des paiements du pays étaient de plus gravement déficitaires.

9. En 1978, la Guinée-Bissau a souffert d'une grave période de sécheresse et de pénuries alimentaires s'étendant à tout le territoire. On escompte pour 1979 de bien meilleures récoltes mais des importations alimentaires importantes seront encore nécessaires. Dans ces conditions, la Guinée-Bissau continue à dépendre de l'assistance étrangère.

### B. Les finances publiques

10. L'un des problèmes les plus difficiles auxquels a dû faire face le Gouvernement de la Guinée-Bissau a consisté à mettre son budget ordinaire en équilibre. Lors de son accession à l'indépendance, le pays ne disposait d'aucune réserve de trésorerie, et il a connu depuis un déficit chronique. En 1976, le déficit courant était de l'ordre de 20 millions de dollars, et des chiffres du même ordre ont été enregistrés en 1977 avec environ 16 millions de dollars de recettes et 36 millions de dollars de dépenses.

11. Le tableau suivant fait apparaître la situation budgétaire pour 1978 et les prévisions budgétaires pour 1979. On notera que les recettes réelles de 1978 (14,3 millions de dollars) ont été légèrement inférieures aux prévisions établies pour la même année. Cependant, au prix de très strictes mesures d'économie, le gouvernement a réussi à réduire les dépenses courantes, les ramenant du montant prévu de 34,8 millions de dollars à 26,7 millions. En conséquence, le déficit réel a été en 1978 de 12,9 millions de dollars seulement, chiffre sensiblement inférieur à celui des deux années précédentes. Comme auparavant, ce déficit a été couvert par un emprunt à la Banque nationale.

/...

Tableau 1

Guinée-Bissau - Finances publiques

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>1978</u> (montants prévus)	<u>1978</u> (montants effectifs)	<u>1979</u> (montants prévus)
<b>RECETTES</b>			
Impôts directs	5 437 971	5 271 441	6 994 493
Impôts indirects	6 712 609	7 814 938	11 033 333
Autres recettes	<u>2 768 130</u>	<u>1 012 487</u>	<u>4 819 826</u>
Total des recettes ordinaires	14 918 710	14 098 869	22 847 652
Recettes en capital	<u>129 275</u>	<u>232 782</u>	<u>180 000</u>
Total des recettes	<u>15 047 985</u>	<u>14 331 651</u>	<u>23 027 652</u>
<b>DEPENSES</b>			
Traitement des fonctionnaires	23 614 087	16 823 745	28 002 667
Biens durables	231 826	20 768	622 928
Biens non durables	1 366 928	699 057	1 565 304
Intérêts	3 533 333	16 736	3 533 333
Divers	<u>6 069 073</u>	<u>9 174 274</u>	<u>5 032 087</u>
Total des dépenses ordinaires	34 815 247	26 734 579	38 756 319
Dépenses d'équipement	<u>455 623</u>	<u>447 315</u>	<u>1 196 348</u>
Total des dépenses	<u>35 270 870</u>	<u>27 181 894</u>	<u>39 952 667</u>
<u>Déficit :</u>	20 222 885	12 850 243	16 925 015

/...

12. Les recettes prévues pour 1979 sont supérieures de près de 65 p. 100 aux résultats effectifs de 1978. L'augmentation des recettes ainsi escomptée résulterait d'un relèvement substantiel des taux d'imposition et de l'élargissement du champ d'application de nombreux impôts : par exemple, le droit de timbre a été relevé et appliqué à de nouveaux actes; les redevances d'immatriculation des véhicules ont été augmentées, de même que les droits portuaires; l'impôt sur les ventes a été appliqué à de nouveaux articles, et le gouvernement a institué un nouveau tarif douanier unifié dont les taux sont en moyenne plus élevés. On s'attend en conséquence que les recettes fiscales indirectes augmentent sensiblement. Le gouvernement prévoit aussi un accroissement des transferts des entreprises publiques au Trésor. Les entreprises commerciales nationalisées ont relevé leurs prix et de nouvelles dispositions pratiques ont été prises, en vertu desquelles les excédents seront régulièrement transférés au Trésor pendant toute l'année.

13. En dépit de ces impôts nouveaux et plus lourds, il paraît exclu que l'excédent du budget ordinaire puisse représenter une source de fonds importante aux fins des dépenses publiques d'équipement. Aussi bien les chiffres de 1978 que les prévisions de 1979 donnent à penser qu'un grave déficit persistera, ne permettant d'allouer que des crédits très limités à l'achat de biens durables et non durables. En d'autres termes, les traitements des fonctionnaires représentent la plus grande part des dépenses et les crédits affectés à l'achat des produits nécessaires à l'activité des entreprises du secteur public restent insuffisants.

14. Il ressort clairement du tableau que le pays continue d'avoir besoin de l'assistance étrangère. En fait, il restera tributaire de sources extérieures de financement pour les dépenses publiques d'équipement et, en dépit des nouvelles mesures fiscales, aura même besoin de l'aide étrangère pour ses dépenses courantes, afin de contenir les pressions inflationnistes et de limiter le déséquilibre de la balance des paiements.

#### C. Balance des paiements

15. Les principaux produits d'exportation de la Guinée-Bissau sont les arachides, les palmistes, les noix de cajou, le bois et ses dérivés, le poisson et les crevettes. En 1977, les recettes d'exportation de ces produits ont été évaluées à 10,4 millions de dollars, chiffre sensiblement plus élevé que celui de l'année précédente, grâce surtout à l'augmentation de la production d'arachides et de palmistes. Selon des estimations provisoires, les recettes d'exportation de 1978 ont atteint 11,7 millions de dollars mais ces exportations limitées ne financent qu'une faible partie des importations nécessaires.

16. Le tableau suivant, établi à partir des renseignements fournis par le gouvernement, donne les chiffres estimatifs de la balance des paiements pour 1977 et 1978, ainsi que les projections pour 1979.

/...

Tableau 2

Guinée-Bissau - Chiffres estimatifs de la balance des paiements

(En millions de dollars)

	1977	1978 (chiffres provisoires)	1979 (projections)
Exportations (valeur f.o.b.)	12,8	11,7	15,6
Importations (valeur c.a.f.) <u>a/</u>	<u>37,1</u>	<u>52,3</u>	<u>41,1</u>
Balance commerciale	-24,3	-40,6	-25,5
Services, transferts, erreurs et omissions, net	<u>-12,0</u>	<u>-13,2</u>	<u>- 8,6</u>
Balance courante	-36,3	-53,8	-34,1
Transferts officiels, net <u>b/</u> (dons, prêts, etc.)	<u>30,0</u>	<u>46,1</u>	<u>N/D</u>
Balance générale	<u>- 6,3</u>	<u>- 7,7</u>	<u>N/D</u>

a/ Y compris la valeur estimative de l'aide alimentaire.

b/ Y compris toute assistance internationale sous forme de dons ou de prêts.

17. On notera que d'après ce tableau, le déficit courant n'a pas été entièrement couvert par le montant net des transferts officiels, qui comprennent les dons, les prêts et l'assistance internationale. Pour 1977 et 1978, le déficit non couvert était d'environ 14 millions de dollars. Ce déficit a été comblé en grande partie par prélèvement sur les réserves en devises étrangères, maintenant réduites à un niveau désespérément bas, et en accumulant chaque année des retards dans les paiements. Il faut aussi noter que les importations prévues pour 1979 ne sont que très légèrement supérieures à celles de 1977 et sont sensiblement inférieures aux estimations provisoires pour 1978. Le montant relativement élevé des importations de 1978 comprend une forte augmentation au titre de l'aide alimentaire fournie par la communauté internationale pour faire face aux pénuries dues à la gravité de la sécheresse. En termes réels, par conséquent, le niveau projeté des importations pour 1979 est nettement inférieur à celui de 1977. Ce faible volume d'importations rendra extrêmement difficile le développement de la Guinée-Bissau.

18. Jusqu'à présent, les dons, prêts et avances escomptés pour 1979 sont loin de suffire à résorber les arriérés accumulés et à couvrir le déficit courant prévu pour l'année. Le tableau fait clairement apparaître le besoin d'une aide étrangère complémentaire, non seulement pour couvrir l'insuffisance actuelle des ressources, mais aussi pour apurer les retards de paiement accumulés.

/...



### III. AIDE ALIMENTAIRE ET SECURITE ALIMENTAIRE

19. Pour diverses raisons, la Guinée-Bissau continue à souffrir de déficits vivriers régionaux et locaux. Une pluviosité insuffisante en 1976 et 1977 avait entraîné une forte diminution de la production agricole et, bien que l'on prévoie une bien meilleure récolte pour la campagne 1978/79, les effets de la sécheresse demeurent sensibles, notamment en ce qui concerne l'excédent commercialisable de riz. Le stockage des aliments pose aussi un grave problème, car bon nombre des principales installations sont vétustes et délabrées, ce qui entraîne des pertes considérables après la récolte. Le transport des excédents commercialisables des zones productrices aux installations de stockage et de là aux zones souffrant d'un déficit vivrier présente également des difficultés.

20. A moyen terme, la situation alimentaire en Guinée-Bissau ne devrait pas poser de problèmes particuliers. Le pays a une densité de peuplement relativement favorable, des sols fertiles, des parages poissonneux et des possibilités substantielles dans le domaine de l'élevage. Le gouvernement procède à la mise en oeuvre d'un programme de sécurité alimentaire en partie financé par les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne et les communautés économiques européennes. Le programme prévoit un développement de la production, la construction de nouvelles installations de stockage ainsi que l'extension et l'amélioration des transports. Il est donc peu probable que les déficits alimentaires actuels persistent.

#### A. L'aide reçue en 1978

21. Le gouvernement a créé un comité d'aide alimentaire chargé de faire face aux pénuries dues à l'interruption de la production et à la sécheresse en 1976 et 1977. Les besoins pour 1978 ont été évalués à quelque 49 000 tonnes et le gouvernement a envoyé à divers gouvernements et organisations internationales un rapport contenant un exposé des besoins et une demande d'assistance. La réponse de la communauté internationale apparaît dans le tableau ci-après, fourni par le Gouvernement de la Guinée-Bissau :

Tableau 3

Aide alimentaire reçue en 1978

(En tonnes)

---

Riz	28 100	(Etats-Unis - 8 182; RFA - 2 000; CEE - 2 337; Suède - 6 082; URSS - 983; URSS et Chine - 504; Pays-Bas - 1 000; Royaume-Uni - 2 350; Danemark - 4 628).
Farine de blé	2 365	(CEE - 1656; RDA - 709).
Lait en poudre	655	(CEE - 607; Finlande - 11; RDA - 27; COE - 10).
Huiles comestibles	1 390	(CEE - 375; Pays-Bas - 360; divers - 655).
Maïs	7 530	(CEE - 2 500; PAM - 5 030).

---

22. Il ressort de ce tableau que l'aide alimentaire reçue a été de l'ordre de 40 000 tonnes au total, ce qui était insuffisant pour répondre aux besoins du pays. Il a fallu acheter dans le commerce près de 10 000 tonnes de vivres supplémentaires, principalement du riz, de la farine, du maïs et du sucre, pour combler le déficit.

B. Les besoins en 1979

23. Bien que l'on prévoie pour la campagne 1978/79 des récoltes bien meilleures que les deux années précédentes, le gouvernement a indiqué qu'il serait encore nécessaire d'importer environ 31 500 tonnes de vivres avant la prochaine moisson. Selon ses estimations, les besoins en 1979, pour les principaux aliments, seront les suivants : riz - 20 000 tonnes; farine - 5 000 tonnes; sucre - 3 000 tonnes; maïs - 2 500 tonnes; huiles comestibles - 800 tonnes et lait - 200 tonnes. Selon les renseignements fournis à la mission, les promesses d'aide alimentaire qui ont été confirmées ne représenteront qu'une partie des importations nécessaires. A ce jour, la Norvège, la Suède et la CEE ont annoncé 7 656 tonnes de riz et la France 1 000 tonnes de maïs. Etant donné la situation critique de la Guinée-Bissau en matière de devises, il est urgent que d'autres donateurs annoncent une aide alimentaire.

/...

IV. PROGRES REALISES DANS L'EXECUTION DE PROGRAMMES SPECIAUX  
 D'ASSISTANCE ECONOMIQUE

Assistance internationale

24. La Guinée-Bissau reçoit une aide bilatérale et multilatérale de différentes sources; on trouvera à l'appendice I fourni par le gouvernement, une liste des principaux donateurs et de leurs domaines respectifs d'assistance.

Programme d'assistance économique spéciale

25. Etant donné la situation économique extrêmement difficile de la Guinée-Bissau, le programme d'assistance économique spéciale recommandé dans le rapport principal s'élevait à plus de 38 millions de dollars, compte non tenu d'importantes activités d'assistance technique et de formation. Ce programme a été divisé en deux parties : 25 millions de dollars pour les projets d'action immédiate et près de 13 millions de dollars pour les projets de développement accéléré. On trouvera dans le tableau ci-après une ventilation de ces projets par secteurs :

Tableau 4

Tableau récapitulatif du programme par secteurs

Dépenses d'équipement et de fonctionnement

(En milliers de dollars)

	<u>Partie A</u> Projets d'action immédiate	<u>Partie B</u> Projets de développement accéléré
1. Finances publiques et politique économique	106	-
2. Agriculture, élevage et sylviculture	3 350	3 110
3. Pêche	224	1 000
4. Industrie	5 595	1 900
5. Ressources naturelles	1 850	1 950
6. Transports	9 935	3 970

/...

Tableau 4 (suite)

	<u>Partie A</u> Projets d'action immédiate	<u>Partie B</u> Projets de développement accéléré
7. Enseignement, alphabétisation et formation	2 150	900
8. Santé	830	140
9. Logement	<u>1 000</u>	<u>-</u>
Total	<u>25 040</u>	<u>12 970</u>
Total pour les parties A et B : 38 010 000 dollars =====		

26. Des 63 projets inscrits à ce programme a/, 21 seulement sont financés entièrement ou en partie par des sources étrangères.

Assistance au titre de projets

27. On trouvera ci-après une récapitulation de l'assistance reçue au titre des projets inscrits au programme. Dans l'année qui s'est écoulée depuis l'établissement du rapport principal, le gouvernement a été amené à modifier ou regrouper certains projets et à en ajouter de nouveaux. Les plus importants de ces derniers concernent les transports par voie d'eau et l'industrie. On trouvera à l'appendice II des précisions sur les projets modifiés et les nouveaux projets.

Tableau 5

Etat récapitulatif de l'assistance fournie au titre de projets

Projet	Observations
M-1 Renforcement du Commissariat aux finances	Assistance supplémentaire requise
M-2 Renforcement du Commissariat à la planification et au développement économiques	Partiellement financé par le PNUD

a/ La liste initiale de projets figure dans le document A/33/179 et Corr.1, annexe, appendice II.

Tableau 5 (suite)

Projet	Observations
M-3 Politique commerciale et promotion du commerce	Financé dans le cadre d'un projet régional du PNUD
A-3 Etudes pédologiques	Assistance supplémentaire requise
A-6 Installations pour la manutention de riz paddy	Partiellement financé par les Pays-Bas
A-7 Redressement d'urgence de la production alimentaire	Devenu sans objet
A-9 Elevage de volailles et de porcins	Financé par la Suède et la BAD
A-10 Mise en valeur des ressources forestières	Incorporé à G-6 et G-7
A-11 Transport de bois	Financé par la Suède
I-1 Projet agro-industriel de Cumeré	Assistance supplémentaire requise
I-3 Production de sucre	Partiellement financé par les Pays-Bas
I-6 Crédits pour le développement industriel	En cours de reformulation
I-9 Fabrication de poteaux électriques	Maintenant désigné P-2
I-10 Renforcement de l'imprimerie nationale	Financé par la Suède
I-11 Réorganisation des chantiers navals	Etude réalisée avec l'assistance du Portugal; aucune assistance pour l'exécution
G-1 Etudes hydrologiques des bassins fluviaux	Assistance supplémentaire requise
T-1 Renforcement du Commissariat aux transports	Englobe le projet T-17
T-2 Nouveau port maritime	En cours de reformulation

/...

Tableau 5 (suite)

Projet	Observations
T-3 Matériel portuaire	Financé par la CEE
T-4 Caboteurs	Partiellement financé par les Pays-Bas
T-8 Matériel pour les magasins populaires et la SOCOMI	Partiellement financé par la République fédérale d'Allemagne
T-9 Barges pour tous transports L'acquisition de quatre barges automotrices tous transports a été financée avec l'aide de la CEE	Financé par la CEE
T-14 Inspection maritime	)
T-15 Amélioration des aides à la navigation	)
T-16 Formation à la navigation et à l'entretien des bateaux	)
T-17 Personnel	Incorporé à T-1
E-1 Institut de formation pédagogique	Assistance supplémentaire requise
E-5 Construction d'écoles rurales par les communautés bénéficiaires	Assistance supplémentaire requise
E-8 Formation technique	Financement par le PNUD et la BAD à l'étude
H-1 Formation de secouristes	Assistance supplémentaire requise
H-2 Formation d'agents sanitaires communautaires polyvalents	Assistance supplémentaire requise
L-1 Ensemble d'habitations pour le personnel de coopération technique à Bissau	Assistance supplémentaire requise

Tableau 6

Nouveaux projets

A-12	Elevage de volailles dans les villages
A-13	Formation d'agents de vulgarisation agricole
A-14	Petits bateaux
I-12	Petite fonderie
I-13	Traitement de noix de cajou
I-14	Production de farine de manioc
I-15	Industrie du bois
I-16	Industries du textile et de la chaussure
I-17	Industrie de l'emballage
I-18	Industrie des matériaux de construction
G-6	Aide pour la création du Département des ressources forestières
G-7	Inventaire forestier
T-18	Aides à la navigation
T-19	Dragage du port de Bissau
T-20	Construction de ports fluviaux
E-9	Centres d'enseignement intégré
P-1	Renforcement de l'Institut national de l'énergie
P-2	Fabrication de poteaux électriques
P-3	Installation d'essai des appareillages électriques
P-4	Bourses

## APPENDICE I

### Assistance internationale à la Guinée-Bissau

#### Etat fourni par le gouvernement

1. L'aide extérieure est de la plus haute importance pour la Guinée-Bissau. Ses principales sources d'assistance et les domaines sur lesquels porte celle-ci sont indiqués ci-après :

#### A. Assistance bilatérale

2. Une coopération bilatérale a été établie avec plusieurs pays, parmi lesquels il convient de mentionner en particulier les suivants :

Suède : Assistance en matière de balance des paiements et projets d'assistance technique et de développement, notamment en ce qui concerne l'infrastructure (construction d'écoles, énergie, télécommunications /conjointement avec la Norvège/, installations sanitaires), l'agriculture et l'élevage, les pêches, l'apiculture, l'industrie; le montant de l'assistance suédoise a augmenté entre 1978 et 1979, et le gouvernement apprécie particulièrement la latitude qui lui est laissée dans l'utilisation des fonds suédois;

Etats-Unis : Capital, assistance technique et formation, surtout dans les domaines de l'enseignement, des pêches, de l'agriculture et de l'élevage;

France : Assistance technique, formation et matériel, principalement dans les domaines suivants : enseignement, agriculture, pêche, ressources naturelles (levés géologiques et cartographie générale), logement et télécommunications;

Pays-Bas : Capital et assistance technique dans les domaines ci-après : ressources en terres et en eau, santé, agriculture, industrie alimentaire, logement et transports (matériel);

Norvège : Assistance en matière de balance des paiements, ainsi que de télécommunications (conjointement avec la Suède) et le transports (notamment assistance technique et matérielle pour les transports par voie d'eau, dans le cadre d'un arrangement avec l'OMCI concernant un fonds d'affectation spéciale);

URSS : Assistance fournie principalement dans les domaines de la formation, des pêches, des ressources naturelles (levés géologiques), du matériel de travaux publics, des centrales électriques et autres formes d'assistance technique;

Cuba : Formation et assistance technique dans les domaines de la santé et de l'agriculture, bourses de formation technique et assistance technique variée;

Chine : Capital et assistance technique, y compris pour l'identification de projets, principalement dans les domaines de la santé et de l'agriculture;

/...



République démocratique allemande : Assistance dans les domaines de la formation, de l'industrie et du matériel de travaux publics;

Portugal : Capital et assistance technique, principalement dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'administration publique, des transports, des chantiers navals et de la spécialisation tant universitaire que technique;

Danemark : Assistance dans le cadre d'arrangements relatifs à des fonds d'affectation spéciale, notamment avec la FAO, le FISE et le Conseil oecuménique des églises;

Royaume-Uni : Fourniture de matériel de transport; une expansion considérable et une large diversification de ce programme sont à l'étude.

#### B. Assistance multilatérale

3. Le gouvernement s'efforce activement de promouvoir la coopération entre les pays africains ayant le portugais comme langue officielle. On escompte que cette coopération sera très diversifiée et apportera des avantages substantiels à tous les pays intéressés. C'est avec le Cap-Vert que ces efforts de coopération ont le plus progressé : les deux pays élaborent des programmes et projets de développement dans un contexte de développement commun.

4. L'assistance multilatérale est fournie par le système des Nations Unies (PNUD-assistance technique, formation et matériel; FISE - ressources en eau, santé et enseignement; BIRD - prêts pour les routes; PAM - santé et enseignement) ainsi que par la CEE (agriculture, routes, pêches, construction d'écoles et d'hôpitaux, équipements portuaires), le Fonds koweïtien (annonces de contributions pour les travaux de construction portuaire et aéroportuaire), la BAD (routes, un centre de formation professionnelle, un plan-cadre pour les transports), la BADEA (agriculture), l'OPEP (balance des paiements), le Fonds saoudien (projet de Cumeré, barrage d'irrigation, traitement des noix de cajou, routes) et le Fonds d'Abou Dhabi (projet de Cumeré). Plusieurs organisations non gouvernementales ont également diverses activités, notamment le Conseil oecuménique des églises (agriculture, enseignement, santé), les Volontaires des Nations Unies (assistance technique, notamment en matière d'enseignement) et Oxfam (enseignement, santé).

APPENDICE II

Détail des projets de développement

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
A. Finances publiques et politique économique .....	1 - 5
B. Agriculture, élevage et sylviculture .....	6 - 16
C. Pêche .....	17 - 20
D. Industrie .....	21 - 32
E. Ressources naturelles .....	33 - 38
F. Transports .....	39 - 54
G. Enseignement, alphabétisation et formation .....	55 - 64
H. Santé .....	65 - 68
I. Logement .....	69
J. Nouveaux projets .....	70 - 88

APPENDICE II

Détail des projets de développement

A. Finances publiques et politique économique

1. Un volume substantiel de coopération technique, provenant tant de sources bilatérales que d'organismes des Nations Unies, a déjà été fourni au commissariat technique responsable de la gestion économique et financière. Une assistance supplémentaire est nécessaire, en particulier pour le Commissariat aux finances, qui doit réorganiser le système fiscal ainsi que pour le Commissariat à la planification et au développement économiques en ce qui concerne un certain nombre de domaines, notamment les statistiques et la planification économique.

Projets

M-1 Renforcement du Commissariat aux finances

2. Le Commissariat aux finances a besoin d'une coopération technique pour réorganiser le système fiscal du pays, ainsi qu'en matière d'administration fiscale; des activités de formation sont également nécessaires dans ces domaines. La Suède a fourni une assistance de courte durée, mais il faut encore une coopération technique complémentaire représentant 54 mois de travail, ainsi que 50 000 dollars environ de matériel pour permettre au Commissariat de fonctionner avec efficacité dans ses nouveaux locaux.

M-2 Renforcement du Commissariat à la planification et au développement économiques

3. Le Commissariat a établi un programme de formation en cours d'emploi en vue de développer sa capacité de manière à pouvoir s'acquitter efficacement du rôle essentiel qui lui est assigné, mais une assistance technique substantielle lui est encore nécessaire. Un projet de 420 000 dollars financé par le PNUD fournira les services d'un économiste spécialisé dans le développement, des services de volontaires en statistiques et en planification régionale et des services de consultants recrutés pour une courte durée, ainsi que du matériel dont le Commissariat a besoin. Les services d'un démographe, d'un expert juriste-économiste et d'un expert en budgétisation des devises ainsi qu'une assistance pour la gestion et les systèmes de comptabilité des entreprises d'Etat sont également nécessaires.

M-3 Assistance concernant la politique commerciale et la promotion du commerce

4. Une assistance en matière de politique commerciale et de promotion du commerce intérieur et extérieur doit être fournie dans le cadre d'un projet régional financé par le PNUD, en coopération avec le Cap-Vert.

M-4 Systèmes de comptabilité et de gestion

5. Les systèmes de gestion en vigueur presque partout dans le pays sont lourds et désuets, en particulier dans le secteur, de plus en plus important, des entreprises d'Etat. Une assistance technique considérable est nécessaire dans

le domaine des méthodes de gestion et de l'analyse des systèmes, outre des bourses pour la formation de personnel dans ces domaines et un matériel correspondant indispensable.

## B. Agriculture, élevage et sylviculture

6. Un haut degré de priorité est accordé au développement rural dans la stratégie générale de développement adoptée par le gouvernement. Sa politique de développement agricole comporte les éléments suivants : augmenter la production des aliments de base (riz et sorgho) de manière à amener le pays à l'auto-suffisance en ce qui concerne ces cultures, en produisant de plus un excédent aux fins d'exportation vers le Cap-Vert; développer les cultures industrielles; donner à la population un régime alimentaire mieux équilibré en augmentant la production de légumes, de poisson et de viande de boucherie; exploiter les ressources forestières de façon plus systématique et diversifier l'agriculture en introduisant des cultures nouvelles (tabac et caoutchouc par exemple).

### Projets

#### A-1 Renforcement du Commissariat au développement rural

7. Ce commissariat, de création récente, a été investi de responsabilités plus étendues que son prédécesseur, le Commissariat à l'agriculture; il a besoin d'une assistance dans le domaine de la planification et des statistiques, ainsi que de matériel, notamment des véhicules; un projet de coopération technique correspondant a été établi avec l'assistance de la FAO.

#### A-2 Amélioration de la lutte phytosanitaire

8. Il faudrait s'assurer les services d'un conseiller en protection phytosanitaire pendant trois ans et obtenir une assistance pour dispenser une formation et fournir du matériel dans ce domaine.

#### A-3 Etudes pédologiques

9. Un laboratoire d'analyses des sols a été mis en place avec l'assistance du Brésil. Une assistance supplémentaire est nécessaire pour permettre à cet établissement de fonctionner de façon efficace. Un projet, élaboré avec l'assistance de la FAO, prévoit la prestation de services d'experts techniques, l'organisation d'une formation et la fourniture de matériel pendant une durée de trois ans, au coût estimatif total de 570 000 dollars.

#### A-4/A-5 Développement de la production agricole

10. Un projet de coopération technique a été établi avec l'assistance de la FAO en vue de la création et de l'exploitation dans le sud de la Guinée-Bissau de centres ayant pour fonction d'améliorer les méthodes de culture, de mettre à l'essai et d'introduire des variétés à haut rendement, ainsi que de produire et

/...

et de distribuer des semences pour plusieurs cultures, notamment celles du riz, du maïs et du sorgho; le coût total des services d'experts techniques, de la formation et du matériel nécessaires est estimé à 2 millions de dollars sur une période de cinq ans. Un projet connexe, également élaboré avec l'assistance de la FAO, consiste à mettre en place de petits barrages d'irrigation dans la région de Bafata; le coût estimatif en est de 1,4 million de dollars sur une période de trois ans.

#### A-6 Installations pour la manutention de riz paddy

11. Un silo d'une capacité de 1 000 tonnes et des installations pour le chargement rapide des grandes péniches ont été fournis grâce à une assistance des Pays-Bas dans le cadre d'un arrangement de fonds d'affectation spéciale avec la FAO. Une assistance est encore nécessaire pour financer la fourniture de deux grues mobiles (l'une à Bissau, d'une capacité de 50 tonnes/heure, l'autre à Ilha do Rei, d'une capacité de 25 tonnes/heure, au coût total estimatif de 230 000 dollars), ainsi que de matériel et de pièces de rechange d'un coût de 630 000 dollars pour les usines de traitement de paddy de la SOCOMI et d'Ilha do Rei, dans le cadre d'un programme plus vaste de construction et de fourniture de matériel d'un coût total de 1 660 000 dollars, qui permettrait d'utiliser plus efficacement la capacité existante.

#### A-7 Redressement d'urgence de la production alimentaire

12. Une assistance d'environ 276 000 dollars a été fournie au moyen d'arrangements de fonds d'affectation spéciale avec la FAO, afin de faire face à la crise créée par la baisse désastreuse de la production de riz en 1978. Une aide alimentaire reste nécessaire, mais grâce à une amélioration des récoltes, il n'y a plus lieu de prévoir une assistance supplémentaire d'urgence.

#### A-8 Production de fruits et légumes et horticulture

13. Ce projet a été revu et l'on estime maintenant que les services d'experts techniques et le matériel nécessaires à la production et à la distribution de plants en vue d'augmenter la production dans ces domaines demanderont environ 280 000 dollars sur une période de trois ans.

#### A-9 Elevage de volailles et de porcins

14. Un projet d'élevage de volailles et un projet d'élevage de porcins, l'un et l'autre à Bissau, ont été financés grâce à une assistance de 750 000 dollars fournie par la Suède. Un deuxième projet d'élevage de porcins, élaboré par la FAO, est actuellement financé par la BAD.

#### A-10 Mise en valeur des ressources forestières

15. Ce projet est incorporé aux nouveaux projets G-6 et G-7.

#### A-11 Transport de bois

16. L'acquisition de péniches destinées à faciliter le transport de sciages pour le compte de la SOCOTRAM, entreprise d'Etat, a été financée grâce à une assistance suédoise.

### C. Pêche

17. En Guinée-Bissau, le secteur de la pêche offre de très grandes possibilités de développement. Le Secrétariat d'Etat à la pêche, récemment créé, a besoin d'une assistance substantielle pour mener à bien son programme de développement de la pêche tant artisanale qu'industrielle. Une coopération technique est nécessaire, ainsi qu'une assistance matérielle pour rénover et agrandir les installations de réfrigération et de traitement.

#### Projets

##### F-1 Renforcement du Secrétariat d'Etat à la pêche

18. Le Secrétariat d'Etat à la pêche a établi un plan décennal de développement halieutique; il a besoin de coopération et d'assistance technique pour dispenser la formation et fournir le matériel nécessaires à l'exécution de ce plan de développement. Au départ, il faudrait deux conseillers, chacun pour une période de trois ans, des bourses d'études et du matériel pour un montant de 14 000 dollars.

##### F-2 Installations de réfrigération et de congélation à Bissau

19. Il faut réparer d'urgence les installations de réfrigération actuelles, ce qui devrait être possible grâce au projet I-0 (pièces de rechange); plus tard, il faudra de nouvelles installations plus grandes. La partie A du programme comprend une demande d'assistance technique en vue d'une étude de faisabilité sur ces installations; leur construction, dont le coût est estimé à 1 million de dollars, est comprise dans la partie B.

##### F-3 Petits entrepôts frigorifiques et matériel de fumage du poisson

20. Il est proposé de créer huit petits entrepôts frigorifiques, chacun d'une capacité de 10 tonnes environ, pour faciliter la distribution du poisson, de la viande et des légumes; le coût total en serait d'environ 200 000 dollars. Une assistance est également nécessaire en vue de la fourniture de matériel de séchage, de fumage et de salaison du poisson, pour un montant estimatif de 10 000 dollars.

### D. Industrie

21. Actuellement, le secteur manufacturier est très limité, et les quelques usines implantées sont en général petites et dotées d'un matériel désuet. Cette situation est aggravée par une pénurie aiguë de compétences et d'expérience en matière industrielle, tant sur le plan des techniques que de la gestion, à tous les niveaux. Les capitaux locaux, l'infrastructure matérielle et les pièces de rechange font également défaut. Une assistance comportant notamment une coopération technique est donc nécessaire dans une vaste gamme d'activités rattachées à l'industrie en vue de renforcer la capacité de planification au profit de ce secteur.

/...

## Projets

### I-1 Complexe agro-industriel de Cumeré

22. Actuellement, le gouvernement met en place à Cumeré, près de Bissau, un complexe agro-industriel qui comprendra des installations de décortilage du riz et de l'arachide, d'extraction et de traitement de l'huile d'arachide et de l'huile de palme, ainsi qu'une savonnerie et une fabrique d'aliments du bétail. Il a déjà obtenu 7 millions de dollars d'assistance bilatérale et de crédits commerciaux, et il dispose d'un million de dollars supplémentaire provenant de sources nationales de financement; il lui reste encore à trouver 5 millions de dollars.

### I-2 Centres de décortilage des noix de palme

23. Il est proposé de créer un réseau d'ateliers de décortilage, qui seraient équipés de broyeurs simples entraînés par des moteurs de 2 1/2 cv. Les 100 broyeurs prévus dans un premier temps coûteraient, avec les moteurs, 90 000 dollars environ. Il faudrait aussi qu'un technicien auxiliaire vienne enseigner aux villageois le fonctionnement et l'entretien des appareils.

### I-3 Production de sucre

24. La canne à sucre est actuellement cultivée à petite échelle en Guinée-Bissau. Le gouvernement propose de planter 1 000 hectares en canne à sucre et de créer une sucrerie afin d'alimenter à la fois le marché national et celui du Cap-Vert. Le coût total de ce projet a été estimé de 40 à 50 millions de dollars; les Pays-Bas ont dégagé 8 millions de dollars pour le volet agricole du projet.

### I-4 Renforcement de la Direction générale de l'industrie

25. La Direction est chargée de la programmation du développement industriel ainsi que de la préparation et de l'exécution de projets industriels; elle administre également plusieurs entreprises industrielles. Le gouvernement accorde un haut degré de priorité à l'obtention d'une assistance en vue de fournir à cette direction des services d'experts techniques, une formation et du matériel; 66 mois de services d'experts, 18 mois de bourses d'études et 40 000 dollars de matériel sont demandés pour commencer.

### I-5 Création d'un petit centre pour l'adaptation des techniques

26. Le gouvernement fait tout son possible pour améliorer les techniques traditionnelles utilisées dans les petites industries de village, notamment les ateliers de travail des métaux, de céramique, d'ameublement et de textiles. Il faudrait des services de coopération technique, des bourses d'études et du matériel de transport.

I-6 Crédits pour le développement industriel

27. Ce projet sera revu une fois que le gouvernement aura fini de réexaminer la forme et la structure institutionnelles précises à adopter pour répondre au besoin considéré. Un fonds de développement national sera créé, peut-être en coopération avec le Cap-Vert. En attendant, il reste toutefois urgent de trouver des modes de financement et de crédit pour l'industrie.

I-7 Laboratoire de contrôle de la qualité des matériaux et produits industriels

28. Il n'existe actuellement aucune installation de ce genre dans le pays. Les services d'un consultant, qui donnerait des conseils pour la création de ce service, pourraient être fournis dans le cadre du projet I-4. D'après les estimations préliminaires, l'installation du laboratoire demanderait les services d'un expert technique pendant deux ans, six mois de bourses d'études et 40 000 dollars de matériel.

I-8 Système de gestion pour les pièces de rechange

29. La Guinée-Bissau a de grandes difficultés à se procurer et à distribuer des pièces de rechange, situation qui ne pourra que s'aggraver à mesure que les sources d'assistance se multiplieront. Il est proposé de créer une organisation qui centraliserait l'achat et la distribution de pièces de rechange, assurerait une formation technique en matière de gestion de stocks, maintiendrait un stock des pièces les plus usuelles et favoriserait la normalisation du matériel. Il faudrait environ 4 à 6 millions de dollars.

I-9 Fabrication de poteaux électriques

30. Ce projet porte maintenant la désignation P-2.

I-10 Renforcement de l'imprimerie nationale

31. La Suède a fourni des fonds pour l'achat de matériel et l'organisation d'une formation en vue de permettre à cet organisme central de fonctionner efficacement.

I-11 Réorganisation des chantiers navals

32. Le gouvernement accorde un haut degré de priorité à ce projet, compte tenu du développement prévu de la pêche et des transports par voie d'eau. D'après une étude établie avec l'assistance du Portugal, il faudrait mettre en oeuvre un programme d'une durée de deux ans et demi et d'un coût d'environ 4 millions de dollars pour restructurer et agrandir ces installations.

E. Ressources naturelles

33. La ressource naturelle qui demande le plus d'attention est l'eau : l'équilibre entre les eaux salées et les eaux douces dans les régions côtières doit être soigneusement maintenu pour éviter que l'eau salée ne s'infilte encore



davantage; il faut stocker l'eau et prendre d'autres mesures pour limiter les pertes en eau dues à la concentration saisonnière des pluies, aux taux élevés d'évaporation durant la saison sèche et à la topographie. S'agissant des ressources minérales, il y a eu quelques activités de prospection, et l'on a découvert un gisement de 200 millions de tonnes de bauxite à teneur moyenne, ainsi que des indices de phosphates, de zirconium, d'ilménite, d'argile et de pierre à chaux; les formations géologiques en mer et sur terre pourraient recéler du pétrole. Le gouvernement est soucieux d'exploiter les ressources naturelles du pays de façon rationnelle, et la Direction des mines, de la géologie, de l'hydrogéologie et de l'hydraulique bénéficie d'une assistance bilatérale et multilatérale importante.

### Projets

#### G-1 Etudes hydrologiques de bassins fluviaux

34. Une étude hydrologique du bassin du Corubal a été entreprise avec l'assistance du PNUD. Des études analogues devront être effectuées pour quatre autres bassins fluviaux plus petits, les renseignements ainsi recueillis étant ensuite mis en corrélation et insérés dans un système global de données. L'assistance nécessaire comporte des services d'experts techniques, des bourses d'études et environ 300 000 dollars en matériel et dépenses de fonctionnement.

#### G-2 Etudes préliminaires pour l'emplacement de barrages de protection contre les marées

35. La construction de barrages de régulation près de l'embouchure des fleuves faciliterait l'irrigation en amont en contrôlant la pénétration des eaux de marées et permettrait de bonifier des régions déjà dégradées par le sel. Il faut faire des études préliminaires pour déterminer des emplacements judicieux pour ces barrages. Des services d'experts techniques sont nécessaires, et il faudrait environ 1 million de dollars pour l'achat de matériel et les dépenses de fonctionnement.

#### G-3 Contrôle des ressources en eaux souterraines

36. Les efforts intensifs déployés actuellement pour la mise en valeur des ressources en eaux souterraines en vue de satisfaire les besoins des villes et des villages, et à des fins d'irrigation, menacent fortement l'équilibre fragile qui existe dans de nombreuses régions entre l'eau douce et les infiltrations d'eau salée dans les nappes phréatiques. Il est donc urgent d'instaurer un contrôle systématique, par exemple en installant des stations de surveillance des pompages et des niveaux de salinité et en contrôlant le fonçage de nouveaux puits ainsi que la fréquence et le volume des pompages. Une coopération technique et environ 1 million de dollars pour l'achat de matériel et les dépenses de fonctionnement pendant quatre ans seront nécessaires pour effectuer les mesures initiales et mettre en place un système permanent.

#### G-4 Distribution d'eau dans les zones rurales

37. Les opérations de forage de trous de sonde et de fonçage de puits pour l'approvisionnement en eau des villages et l'irrigation se poursuivent avec une assistance extérieure. La continuation du programme suppose la mise en place de pompes, de conduites, de châteaux d'eau et d'installations de captage au niveau des trous de sonde et des puits déjà forés. Les 500 pompes à main et le matériel connexe nécessaires exigeront environ 2,5 millions de dollars, dont la moitié au titre de la partie A du programme et l'autre moitié au titre de la partie B.

#### G-5 Bilan de la Direction des ressources naturelles

38. Avec l'assistance substantielle qu'elle a reçue de sources multilatérales et bilatérales, la Direction a recueilli de nombreuses données et réuni un stock considérable de matériel. Le moment est maintenant venu de dresser le bilan des réalisations, d'étudier les besoins futurs de la Direction et d'évaluer les dépenses de fonctionnement auxquelles elle devra faire face dans l'avenir, ainsi que ses besoins futurs d'assistance extérieure. Les services d'un consultant sont nécessaires pour une durée de trois mois.

### F. Transports

39. Peu de collectivités, sinon aucune, sont situées à plus de 25 km d'une voie d'eau. Il est par conséquent important de développer un réseau de transports utilisant les voies d'eau et des routes de raccordement. L'amélioration des services de transports fluviaux et maritimes est vitale, en particulier dans la région rizière du sud du pays où les voies d'accès sont actuellement insuffisantes. Le développement des transports fait déjà l'objet d'une assistance extérieure considérable, mais il est nécessaire d'en fournir davantage pour répondre aux besoins d'infrastructure, de matériel, de services d'experts et de formation.

#### Projets

##### T-1 Renforcement du Commissariat aux transports

40. Le projet T-17 a été incorporé dans le présent projet. En vue de mettre le Commissariat en mesure de planifier, de coordonner et d'entretenir le réseau national des transports, une assistance technique est nécessaire dans une vaste gamme de domaines tels que la législation des transports, le génie civil et mécanique, la manutention, la collecte des données et les systèmes de comptabilité. En outre, il faudrait prévoir des compléments de salaires pour attirer le personnel étranger nécessaire dans des domaines opérationnels tels que les transports maritimes, les activités portuaires, l'aviation civile et les services météorologiques.

##### T-2 Nouveau port maritime

41. En raison des investissements élevés qui, comme il est indiqué dans le rapport principal, seraient nécessaires pour construire un nouveau port maritime, on envisage maintenant d'agrandir et d'améliorer le port actuel de Bissau dans le

cadre d'un programme national d'aménagements portuaires. Des études portant sur différents plans de développement des installations portuaires ont été entreprises avec l'assistance de la CEE.

T-3 Matériel portuaire

42. Le coût du matériel nécessaire pour que le port actuel puisse fonctionner efficacement, en attendant la décision concernant le projet T-2, a été pris en charge par la CEE.

T-4 Caboteurs

43. Les fonds nécessaires pour l'acquisition d'un caboteur de 300 tonnes ont été fournis par les Pays-Bas; la fourniture des fonds nécessaires à l'achat d'un second caboteur est à l'examen.

T-5 Grand bac

44. Le coût d'acquisition d'un bac pouvant transporter six véhicules et 150 passagers pour assurer la liaison entre Bissau et Canal do Enxude a été évalué à 1,5 million de dollars, qui sont demandés au titre de la partie B du programme.

T-6 Gares maritimes et installation de bacs

45. Le coût estimatif en devises de la construction, à Bissau et à Canal do Enxude, de quais flottants dotés de rampes de communication, qui est nécessitée par le projet T-5, se monte à 500 000 dollars; les dépenses en monnaie locale sont estimées à 1 million de dollars. Ce projet est inclus dans la partie B du programme.

T-7 Petits bacs

46. Dans la partie B est également prévue la construction de six petits bacs automoteurs à faible tirant d'eau, pouvant transporter des camions de 10 tonnes chacun, pour assurer la traversée de certains fleuves à des endroits difficiles; le coût estimatif total se monte à 900 000 dollars.

T-8 Matériel pour les magasins populaires et la SOCOMI

47. Répondant en partie aux besoins en matériel pour la distribution des denrées alimentaires et d'autres articles, la République fédérale d'Allemagne a fourni des fonds pour l'achat de pièces détachées pour moteurs de bateaux, de matériaux pour les réparations et l'entretien des bateaux, et de moteurs hors-bord destinés aux transports sur les voies navigables intérieures. Un montant supplémentaire de 370 000 dollars, correspondant au coût de l'outillage pour des installations de réparation des bateaux, reste nécessaire.

T-9 Barges pour tous transports

48. Le coût de quatre barges d'automotrices destinées à assurer le transport du fret a été couvert grâce à une assistance de la CEE.

T-10 Petites barges

49. Des matériaux et des moteurs d'un coût d'environ 140 000 dollars seraient nécessaires pour cinq petites barges à construire sur place, ce coût étant réparti par moitiés entre les parties A et B du programme.

T-11 Postes de mouillage pour les barges

50. Des matériaux importés d'un coût d'environ 15 000 dollars seraient nécessaires pour la construction des postes de mouillage destinés aux barges dont le trafic doit être développé grâce au projet T-10.

T-12 Aménagement de pistes d'atterrissage

51. Cinq pistes d'atterrissage sont nécessaires dans les régions éloignées ou d'accès difficile du pays. Elles seraient aménagées, par ordre de priorité, à Cufa, Bubaque, Bolama, Quebo et Bafata; les trois premières sont incluses dans la partie A et les deux autres dans la partie B du programme, pour un montant estimatif total de 4 millions de dollars.

T-13 Amélioration des transports fluviaux

52. Douze mois de services d'experts, 36 mois de bourses de formation et 150 000 dollars de matériel seraient nécessaires pour réaliser des études sur les voies d'eau navigables, former du personnel dans les domaines relatifs aux transports fluviaux et obtenir l'outillage immédiatement nécessaire pour les réparations du matériel flottant et les installations de manutention du fret.

T-14/T-15/T-16 Inspection maritime; amélioration des aides à la navigation; formation à la navigation et à l'entretien des bateaux

53. Une assistance a été accordée par la Norvège dans le cadre d'arrangements de fonds d'affectation spéciale pour fournir la coopération technique et le matériel nécessaires à la mise en place de services d'inspection maritime; pour améliorer l'entretien et la rénovation des aides à la navigation; et pour former du personnel maritime (pont et machines).

T-17 Personnel

54. Incorporé dans le projet T-1.

## G. Enseignement, alphabétisation et formation

55. La Guinée-Bissau se heurte à une pénurie critique de personnel qualifié à tous les niveaux et presque dans tous les domaines. Le système scolaire prévoit six années d'enseignement fondamental général, suivies d'un enseignement secondaire général ou spécialisé; une formation professionnelle de niveau moyen sera assurée dans les domaines nécessaires au développement du pays. L'obstacle le plus grave à l'exécution de ce programme est le manque d'enseignants qualifiés à tous les niveaux, situation qui exige des efforts considérables dans le domaine de la formation pédagogique. En raison de la pénurie de salles de classe, on a lancé dans les zones rurales un programme de construction d'écoles primaires par les collectivités locales elles-mêmes. Le gouvernement attache également une grande importance aux programmes d'alphabétisation et de formation professionnelle.

### Projets

#### E-1 Institut de formation pédagogique

56. Cet institut est en voie de création avec l'assistance financière de la Banque africaine de développement. Cependant, outre cette assistance financière, une coopération technique de grande envergure sera nécessaire pour mettre en place cet institut et le faire fonctionner au cours des quatre ou cinq premières années. Il est destiné à former aussi bien des enseignants du primaire que des enseignants de niveau supérieur. Le gouvernement considère ce projet comme hautement prioritaire.

#### E-2 Formation d'instituteurs

57. En attendant l'entrée en activité de l'Institut de formation pédagogique, le gouvernement a l'intention de perfectionner les instituteurs déjà en place pour améliorer le niveau de l'enseignement primaire dans le cadre de son plan triennal en matière d'enseignement pour la période 1979-1981. Une assistance matérielle et financière d'un montant estimatif de 900 000 dollars est nécessaire pour l'exécution de ce programme hautement prioritaire.

#### E-3 Développement de l'enseignement par les méthodes audio-visuelles

58. Une somme d'environ 200 000 dollars est nécessaire pour l'acquisition du matériel requis par les méthodes audio-visuelles qui seront appliquées aussi bien dans l'enseignement national que dans les programmes d'alphabétisation; 24 mois de bourses sont également nécessaires pour former des instructeurs à l'utilisation de ces méthodes.

#### E-4 Matériel et fournitures d'enseignement

59. Il faut un large assortiment de matériel d'enseignement, notamment des bibliothèques et des fournitures pour les écoles primaires et secondaires et les établissements pédagogiques. Un montant de 700 000 dollars, réparti entre les parties A et B du programme, est nécessaire initialement.

/...

E-5 Construction d'écoles rurales par les communautés bénéficiaires

60. Compte tenu du nombre insuffisant de salles de classe dans les zones rurales, il est prévu d'y construire chaque année 200 de ces salles. Pour ce programme, l'assistance suédoise a fourni certains matériels et une organisation non gouvernementale canadienne assure les services d'un expert technique. Une assistance supplémentaire, d'un montant d'environ 1 million de dollars réparti entre les parties A et B du programme, est cependant nécessaire pour l'achat de matériaux de construction ainsi que pour la rémunération de quelques ouvriers qualifiés.

E-6 Centre de formation pédagogique

61. On doit construire dans chaque région un centre de formation pédagogique qui sera chargé de faire la démonstration du matériel d'enseignement scientifique et d'aider à en improviser à partir des matériaux disponibles sur place. Le montant estimatif de l'assistance nécessaire pour financer ces établissements s'élève à 400 000 dollars, sans compter l'assistance technique requise pour les faire fonctionner.

E-7 Alphabétisation

62. Un manuel et divers matériels ont été mis au point avec l'assistance de l'UNESCO, mais un complément de 50 000 dollars est nécessaire pour l'acquisition des véhicules et autre matériel requis pour poursuivre les programmes en cause. Les services de deux experts sont également nécessaires pour former des instructeurs et les aider à mettre au point les programmes.

E-8 Formation technique

63. Un projet financé conjointement par le PNUD et la BAD et prévoyant la fourniture des services de sept experts et de matériel dans ce domaine doit être approuvé prochainement.

Bourses

64. La Guinée-Bissau continuera pendant de nombreuses années à avoir besoin de bourses pour financer soit des études universitaires générales soit une formation de niveau supérieur dans des techniques déterminées.

H. Santé

65. Comme dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, le paludisme, les affections gastro-intestinales, la filariose, la tuberculose et la lèpre sont assez fréquents en Guinée-Bissau; la mortalité infantile semble y être élevée. Un programme de développement des services de santé a été élaboré avec l'assistance de l'OMS. Il est prévu que le système comprenne finalement environ 120 postes sanitaires, 15 à 18 petits hôpitaux locaux (de 10 à 20 lits), huit hôpitaux régionaux et des installations centrales, notamment l'hôpital national.

Des moyens de formation sont nécessaires pour le personnel non spécialisé. La moitié environ des éléments de cette structure existent déjà ou ont un financement assuré, mais une assistance considérable est nécessaire pour compléter le système et pour améliorer les très difficiles conditions de fonctionnement qui se caractérisent par la pénurie de personnel, de matériel, de fournitures et de ressources financières.

## Projets

### H-1 Formation de secouristes

66. Il s'agit des secouristes et des agents sanitaires de village des régions libérées pendant la guerre d'indépendance, dont un grand nombre sont pratiquement analphabètes. Ce projet vise à les recycler de manière à les amener finalement à un niveau de formation d'aide infirmier. Il existe déjà à Nhalala une école de formation à laquelle le FISE a fourni du matériel et quelques denrées alimentaires. Une assistance supplémentaire est nécessaire pour les salaires et pour les dépenses de fonctionnement (les deux tiers de ces dépenses étant consacrés à l'alimentation des stagiaires); ces coûts sont estimés à 140 000 dollars par an, soit 560 000 dollars pour les quatre années du programme qui formerait 300 secouristes.

### H-2 Formation d'agents sanitaires communautaires polyvalents

67. Ces travailleurs au niveau local dispenseront à la population rurale une formation dans le domaine de la santé et des problèmes liés à la santé de la vie rurale. Ces travailleurs suivent des cours pendant la saison des pluies et travaillent sur le terrain à titre de formation pratique durant la saison sèche; la durée totale de la formation est de trois ans. Une assistance bilatérale a été fournie pour les allocations de subsistance pour le premier programme, mais l'on aurait maintenant besoin à titre prioritaire d'un montant estimatif de 60 000 dollars pour le financement du prochain programme biennal de formation.

### H-3 Campagnes de vaccination

68. Il est prévu d'élargir immédiatement les programmes de vaccination en lançant des campagnes de vaccination contre plusieurs maladies pendant une période de cinq ans. Une assistance, d'un montant de 65 000 dollars est nécessaire pour les vaccins, et d'environ 300 000 dollars pour le matériel.

## I. Logement

### L-1 Ensemble d'habitations pour le personnel de coopération technique à Bissau

69. Compte tenu de l'extrême pénurie de logements pour le personnel international à Bissau, les travaux de construction d'un ensemble d'habitations comprenant 96 logements ont commencé. Le gouvernement a besoin d'une assistance pour financer un deuxième ensemble d'habitations de ce genre, au coût estimatif de 1 million de dollars.

/...

J. Nouveaux projets

A-12 Elevage de volailles dans les villages

70. Le développement de l'élevage de la volaille dans les villages dans l'ensemble du pays est considéré comme hautement prioritaire par le gouvernement. Une assistance est nécessaire pour étudier la question et élaborer un projet à cette fin.

A-13 Formation d'agents de vulgarisation agricole

71. Chaque projet agricole comporte actuellement des dispositions particulières en matière de formation. Le projet considéré, qui a été élaboré par la FAO, instituerait un unique service de formation pour tous les projets agricoles. Une somme d'environ 2,2 millions de dollars répartie sur une période de cinq ans serait nécessaire pour restructurer les moyens existants et fournir une assistance technique, des bourses et du matériel.

A-14 Petits bateaux

72. Ce projet, qui est actuellement à l'étude, serait lié à la construction des silos prévus au titre du projet A.6 et permettrait de commercialiser le riz provenant de la plus importante région rizière du pays.

I-12 Petite fonderie

73. Une importante quantité de ferraille a été abandonnée par la puissance coloniale pendant et après la guerre d'indépendance. Le coût de la création d'une petite fonderie destinée à fabriquer des pièces détachées, etc., a été estimé à 1,5 million de dollars.

I-13 Traitement des noix de cajou

74. Une étude est en cours concernant un projet relatif à la production de 1 500 tonnes par an de noix de cajou décortiquées et grillées et de produits dérivés; le coût a été provisoirement estimé à 1,5 million de dollars.

I-14 Production de farine de manioc

75. Une étude est nécessaire en vue d'élaborer un projet relatif à la création de petites unités de production de farine de manioc réparties dans l'ensemble du pays.

I-15 Industrie du bois

76. Il existe une entreprise d'Etat, bénéficiant actuellement d'une assistance technique suédoise, qui exploite des scieries, une fabrique de meubles et une fabrique de parquets. Une étude concernant un projet relatif à l'exploitation de nouvelles zones productrices de bois et à la fabrication de parquets est nécessaire.

/...



I-16 Industries du textile et de la chaussure

77. Il est nécessaire d'effectuer des études sur les possibilités de développer ces industries en utilisant comme matières premières le coton et le cuir produits localement.

I-17 Industrie de l'emballage et

I-18 Industrie des matériaux de construction

78. On doit entreprendre prochainement des études sur les possibilités de développer ces industries.

G-6 Assistance pour la création du Département de ressources forestières

79. Le gouvernement est en train de réorganiser ce secteur et considère comme hautement prioritaire l'obtention de l'assistance technique et du matériel nécessaires pour renforcer ce nouveau département.

G-7 Inventaire forestier

80. Les forêts du pays diminuant rapidement, il est nécessaire d'établir un inventaire forestier détaillé qui s'appuierait sur une première étude des ressources forestières déjà réalisée avec l'assistance de la France.

T-18 Aides à la navigation

81. Une nouvelle étude est nécessaire pour déterminer le montant des dépenses qu'entraînera la décision du gouvernement d'assurer en priorité la fourniture d'aides à la navigation adéquates par remplacement des anciens phares et balises ou mise en place de nouveaux, aux fins tant de la navigation côtière que de la navigation internationale.

T-19 Dragage du port de Bissau

82. Cette opération s'impose d'urgence, indépendamment de la solution qui sera finalement retenue en ce qui concerne le port, comme il est indiqué en référence au projet T-2. Etant donné la forte tendance de ce port à l'envasement, il a besoin d'être dragué pour pouvoir continuer à fonctionner. Des études supplémentaires sont nécessaires, mais une estimation préliminaire fixe le coût du projet entre 2 millions et 2,5 millions de dollars.

T-20 Construction de ports fluviaux

83. La construction de trois ports est actuellement financée par la BIRD/IDA. Des études sont nécessaires concernant la construction ou la reconstruction des quatre ports de Xima, Catio, Binta et Empáda, qui sont importants pour le transport des produits agricoles.

E-9 Centres d'enseignement intégré

84. Ces centres dispensent aux résidents ruraux, dans leur propre région, une formation de niveau postprimaire dans des domaines tels que les techniques agricoles, la nutrition, la santé et l'organisation sociale. Deux centres

/...

de ce genre ont déjà été ouverts grâce à une assistance provenant d'organisations non gouvernementales, mais celle-ci sera peut-être interrompue après 1979. Une assistance supplémentaire d'un montant estimatif de 500 000 dollars correspondant aux frais d'installation et de fonctionnement pendant un an est nécessaire pour créer un troisième centre.

### Energie

#### P-1 Renforcement de l'Institut national de l'énergie

85. Ce projet consisterait à créer une entité publique qui serait chargée de contrôler les opérations d'installation, de réparation et d'entretien des circuits de distribution d'électricité ainsi que de fournir une assistance technique et une formation dans ce domaine. Un projet d'un montant de 650 000 dollars a été élaboré, pour lequel la BAD s'est engagée à financer l'achat du matériel nécessaire à condition que le PNUD prenne en charge l'élément assistance technique, ce qui est à l'étude.

#### P-2 Fabrication de poteaux électriques

86. Ancien projet I-9. Les services d'un spécialiste des bois de feuillus tropicaux sont nécessaires pour sélectionner les essences et les procédés convenant le mieux pour la fabrication sur place de ces poteaux, qui sont tous importés à l'heure actuelle.

#### P-3 Installation d'essai des appareillages électriques

87. Il existe déjà un bâtiment pour cette installation, mais un matériel et une assistance technique d'un coût estimatif de 300 000 dollars sont nécessaires pour la mise sur pied du service.

#### P-4 Bourses

88. Des bourses sont nécessaires d'urgence pour la formation technique en cours d'emploi d'environ 20 personnes comme électriciens, administrateurs du service de l'électricité (comptables, etc.) et dessinateurs.

-----